**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 59 (1921)

**Heft:** 50

Artikel: Du chapeau à la main

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-216819

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONTEUR VAUDOIS

# JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6. six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

#### ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS, pour 1922, recevront ce journal

# GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain, en s'adressant à l'Administration, 9, Pre-du-Marché, Lausanne.

#### DU CHAPEAU A LA MAIN

OLITESSE, courtoisie, civilité, bienséance, urbanité, voici des mots qui ont un air de famille incontestable; mais ils ont aussi, en ce temps-ci, un petit goût de rance. Oh! il n'y a pas de nenni. C'est ça! Seuls, ceux dont la tête a blanchi sous les années savent encore la signification de ces mots et continuent des traditions auxquelles ils ont été initiés des leur plus tendre enfance. Mais les jeunes! Et allez donc! Histoire ancienne que tout ça. Les temps ont changé:

Vieux habits, vieux galons, inutile harangue!

On dit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Si, pourtant, il y quelque chose, quelque chose qui n'y est plus, devrait-on dire. Cette chose, c'est la disparition de la politesse.

Reviendra-t-il jamais, le bon temps où l'on se piquait de bonne éducation? Hélas! m'est avis qu'il est bien d'autres choses encore que nous ne reverrons plus. Il en faut faire notre deuil. C'est fichant, tout de même.

Ecoutez donc ce que disait, à ce même propos, un de nos confrères:

De toutes parts, on se plaint que la jeunesse des écoles ne connaît ou ne pratique plus les règles élémentaires de la politesse. Les dames, dans la rue, sont bousculées, doivent descendre du trottoir pour faire place à des jeunes gens mal élevés. Il y a bien

quelque chose à dire.

Les formes de la politesse varient d'un pays à l'autre. A côté de la question d'éducation, il y a l'habitude, le préjugé, la mode. En Allemagne, les hommes ont l'habitude de larges coups de chapeau, jusqu'à terre, comme autrefois, au temps du tricorne ou des vastes coiffures à plumes. Il y a, certes, quelque chose de théâtral dans ce geste, quelque chose d'affecté. Il est vrai qu'on peut ainsi nuancer le salut, en le faisant plus ou moins ample.

En Angleterre, les messieurs ont un geste exquis de la main, une sorte de salut amical, qui sait être poli sans familiarité, et qui remplace le coup de chapeau. Le pauvre chapeau! à force d'être malmené par notre salutation un peu manièrée, il prend rapidement des formes douteuses; il est maculé, déjeté et nous comprenons, à cet égard, la mode qui consiste à exhiber par tous les temps une chevelure léonine ou des nattes bien aplaties. C'est économique, soit, mais c'est laid.

Dans ce domaine, tout est dans la manière, dans le ton. Il suffit d'observer l'art avec lequel les dames arrivent à nuancer leur gracieux salut de la tête. Sans effort, elles savent être éloquentes, d'une amabilité souriante et d'une insolence exquise.

Nous, hommes, nous avons le monopole du lourd et du gauche. Et si nous nous avisons de supprimer le geste classique, le coup de chapeau réglementaire, il s'agit immédiatement de faire preuve de goût et de mesure. Il est si facile d'affecter une certaine condescendance blessante, une supériorité distraite ou une familiarité déplacée. Ce qui nous manque le plus, c'est le naturel.

Le bon gros salut campagnard, dans sa rudesse et sa rondeur, nous repose souvent du salut compliqué du citadin.

Après tout, qu'importe la forme! L'important, c'est de rester poli.

Et puisque nous en sommes au « chapitre des chapeaux », c'est-à-dire des salutations, il est bien naturel de descendre un peu des hauteurs de l'occiput et de parler de la poignée de main, encore, chose incroyable, qu'elle soit d'usage moins ancien que le coup de chapeau.

Il n'y a guère plus d'un siècle, paraît-il, que les gens se touchent la main en se saluant, dit un chroniqueur. Dans certains pays, on va même jusqu'à baiser la main de celui que l'on tient pour son supérieur.

Il est évident que le geste est plus gracieux que celui des nègres qui se frottent le nez en guise de salutation. Est-il plus hygiénique?

Les hygienistes affirment que la poignée de main est l'un des moyens les plus sûrs d'échanger des bacilles et de contracter des maladies.

On fait avec les doigts tant de gestes inconscients qu'on ne se rend pas compte de la somme de petites saletés dont on les recouvre. On se gratte dans les cheveux; on se gratte le nez en son bout ou en son intérieur; on se gratte un bouton, une pustule, une croûte; on passe les doigts dans sa moustache souvent humectée de salive; on tâte sa bouche; on se gratte les oreilles; on se frotte un œil; on palpe son mouchoir de poche; on tient des pièces de monnaie, des billets de banque, toutes sortes d'objets qui ne sont pas désinfectés.

Et avec ces mêmes doigts, sans qu'on les ait lavés, on salue un ami, un passant dont les doigts ont aussi fait auparavant les mêmes gestes.

On prend chez le voisin des cultures microbiennes parfois dangereuses; on ne se lave pas et, sur soimême, on recommence les gestes inconscients; on s'infecte sans le savoir. Et lorsqu'on a touché en quelques heures les mains de dix personnes qui en ont fait autant, on a sur ses doigts une colonie merveilleuse de bacilles.

A la vérité, le corps humain est résistant et ne prend pas toutes les maladies dont il porte les germes. Mais si l'on pouvait éviter de lui en inoculer quelques miliers en un jour, il ne s'en porterait pas plus mal!

C'est pourquoi nous ne sommes pas surpris d'apprendre qu'il s'est fondé à Paris une « Ligue contre la poignée de mains ».

Il va sans dire que les Ligueurs ne renoncent pas à tous les «shake hand». Entre amis intimes, entre parents, il y a moins de méfiance.

Et le gant, pensez-vous, ne pourrait-il pas suffire à ceux qui craignent de s'infecter? Le gant est un pis aller, souvent plus dangereux que la main nue.

Bref, la salutation... manuelle n'étant qu'une mode, cette mode passera un jour, mais ce ne sera pas demain.

Je vous la serre tout de même!



#### PÈ LA MUNICIPALITA

Al a on teimps por tot, que l'a de ion de clliau monsu dâi z'autro iâdzo que l'ant fé la Bibllia, et que l'étant dâi tot fin finaud po dèvenâ cein que lè dzein l'avant derrâi la tîta. « Lâi a on teimps po passâ pè lè man âo tire-mondo et on teimps po passâ pe clliau âo croque-mort; on teimps po plliantâ et on teimps po trère cein qu'on a plliantâ; on teimps po tyâ et on teimps po guiéri; on teimps po plliorâ et on teimps po rire; on teimps po accouillí dâi pierre et on teimps po lè ramassâ; on teimps po eimbransî et on teimps po fére la potta; on teimps po tsertsî et on teimps po pèdre; on teimps po dėgoursî et on teimps po retacounâ; on teimps po sè quaisî et on teimps po dèvesâ; on teimps po caressî et on teimps po sè boudâ; on teimps po la guierra et on teimps po la pé.»

Se lâi avâi z'u dâi vote de son teimps, lo râi Samelon que l'a fé clli galé couplliet, l'arâi assebin marquâ: «On teimps po nommâ dâi municipau et on teimps po lè dèguenautsî».

L'è stau dzor que l'a faliu votă po lè municipau, que sant dan lè precaut de la coumouna. Clliau que sant vegnâi sant pâo-t'ître bin conteint. Mâ n'arant pa rein qu'à lau se promenă, bin fricotă et bâire quauque bon verro. Faut pas mau lè lau cordre, l'aut prau de cassemeint de tita et faut ître benhirâo po leu se l'attrapant de teimps z'à autro quauque lètson. S'ein vayant dâi poute dâi iâdzo que lâi a et principalameint quand l'ant à eingrindzî avoué dâi certaine fenne que lâi a, et que l'ant onna tapetta dau diabllio et on boutafrou à pitâ avoué on avocat.

Dan, po ein reveni à elliau croûre fenne, on dzor la Municipalità de Bramafam vâi ein arrevă iena que l'etăi 'na tota serpa et retsaudăre quemet la piclietta de l'einfè. L'etăi son second basquelion (enfant illégitime) et on l'avâi convoquâre po lâi fêre on prîdzo pas pequâ dâi vê. Lo syndico lâi fâ dinse:

— Attiutâde! Vo z'îte onna fenna de rein dau tot de no z'amenâ tote lè z'annâïe on boute que n'a min de père. Et pu aprî l'è adî no que no faut payî. L'è onna vergogne d'ître dobedzî d'eintreteni tota cliia cassibraille. No voliein savâi ora à cô l'è clli bouîbo!

Et la serpa ne repond-te pas:

 $-\!\!-\!\!\!\!-$  A monsu lo syndico et à tota la Municipalitâ... du que l'è lî que pâïe.

On autro coup, l'ètâi on autra fenna que revegnâi: onna roncanna que n'avâi jamé tot dèmandâ et mandèr. Voliâve que la Municipalitâ lâi baille de la matâire po sè fére on gredon po la senanna. Et ie desâi:

— Et pu, vo séde, foudrâ m'ein mettre prau et pas mè frustrâ et mè tsaupougnî. Sti an passâ, m'ein è pas pî restâ po mè fère onna taille.

— Vo n'âi jamé tot de et tot reclliamâ, que lâi